

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2009

DECEMBRE 2010

Directeur Général, Directeur de publication**Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration et des Finances	Dame DIA
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coopération et de Coopération Internationale	Bineta Mbow GUISSÉ

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,
Oumy DIOP, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Hamidou BA
1. DEMOGRAPHIE	Fatou Bintou Niang CAMARA
2. EDUCATION	Djibril NDOYE & Samba NDIAYE
3. EMPLOI	Macoumba DIOUF & Marième FALL
4. SANTE	Nalar K. Serge MANEL & Atoumane FALL
5. JUSTICE	Assane THIOUNE
6. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril NDOYE
7. AGRICULTURE	Moussa THIAM
8. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
9. ELEVAGE	Mamadou WONE
10. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
11. TRANSPORT	Oumy DIOP
12. TOURISME	Adama SECK
13. BTP	Adama SECK
14. IHPI	Maxime NAGNONHOU
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar SECK
16. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
17. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE
18. PRIX	Baba NDIAYE
19. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

L'élevage constitue avec l'agriculture, les principales activités des populations rurales, en tant que sources d'aliments et de revenus monétaires. Longtemps pratiqué sous forme extensive, il se modernise de plus en plus avec l'installation de fermes industrielles et l'introduction de nouvelles races plus productives.

En outre, il a connu un réel dynamisme au cours de ces dix dernières années, avec des performances appréciables, notamment en matière de création de valeur ajoutée, renforçant ainsi la contribution des filières locales dans la satisfaction de la demande nationale.

Le présent chapitre décrit la situation du secteur de l'élevage durant l'année 2009, en rappelant les stratégies mises en œuvre pour son développement, ses performances et les contraintes qui entravent encore son essor.

VIII.1. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

Conformément à la vision de la Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale (LOASP), du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP-II) et de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), l'objectif prioritaire assigné au secteur de l'élevage est d'accroître sa productivité, en vue de garantir la sécurité alimentaire et d'améliorer le niveau de vie des éleveurs. A cet effet, le Gouvernement du Sénégal envisage de mettre en place un Plan National de Développement de l'Elevage (PNDE) pour enclencher une dynamique de rupture et créer les conditions d'une croissance forte et durable pour une plus grande contribution du secteur à la création de richesses et à la lutte contre la pauvreté.

Dans l'attente de la mise en place de ce plan, le Gouvernement a défini un cadre d'intervention intitulé « Nouvelle Initiative Sectorielle pour le Développement de l'Elevage (NISDEL) ». Cette initiative vise, en particulier à : (i) sécuriser l'élevage pastoral ;(ii) accélérer la modernisation et la diversification durables des systèmes de production ;(iii) garantir la qualité et la traçabilité des produits d'origine animale ;(iv) reconquérir le marché intérieur ;(v) développer une nouvelle dynamique pour l'accès aux marchés extérieurs ;(vi) et augmenter les revenus des producteurs.

Par ailleurs, le Gouvernement s'est doté d'un Cadre de Dépenses Sectoriel à Moyen Terme (CDSMT) pour la période 2009-2011, en conformité avec la NISDEL. Les objectifs sectoriels de ce Cadre portent sur l'amélioration des productions animales, la sécurisation de l'élevage, l'amélioration des conditions de mise en marché et le renforcement du cadre institutionnel. Ces objectifs stratégiques ont été traduits en huit programmes déjà mis en œuvre pour la plupart :

- la modernisation des systèmes de production ;
- la préservation et l'amélioration de la santé animale ;
- la préservation et la gestion des ressources agropastorales ;
- la lutte contre le vol de bétail ;
- la modernisation des circuits de transformation et de distribution des produits animaux ;
- le renforcement de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale ;
- l'appui à la mise en œuvre des missions de service public ;
- l'appui aux professionnels du Secteur.

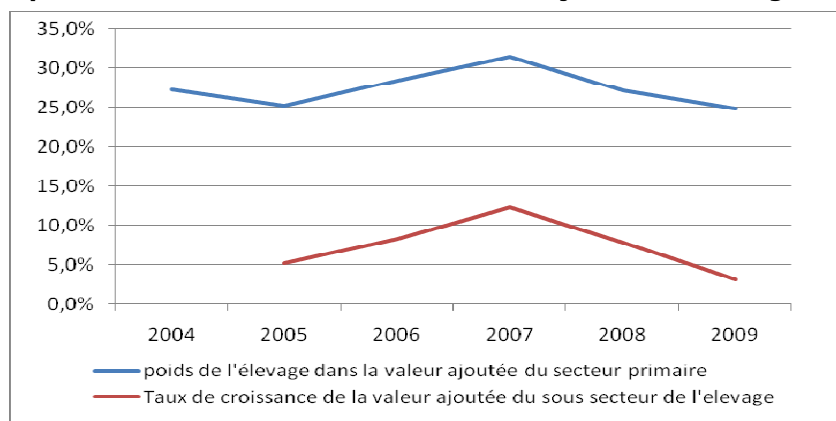
Au titre des programmes lancés en 2009 figure également la deuxième phase de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA) qui a assigné au Secteur de l'élevage, l'objectif de réaliser à court terme, l'autosuffisance du pays dans le domaine de la production de lait et de viande. Pour ce faire, le Gouvernement a accordé une attention particulière à l'amélioration de la productivité des races locales par le biais de l'Insémination artificielle et ses mesures d'accompagnement. A cet effet, 30 217 vaches ont été effectivement inséminées en 2009, sur un objectif de 50 000 vaches, soit environ 60% de la cible initiale. En outre, le Ministère de l'Elevage a procédé au démarrage effectif du Fonds d'Appui à la Stabulation (FONSTAB), qui apporte un financement spécifique aux éleveurs, à des taux très incitatifs (3% de taux d'intérêt pour les infrastructures et 5,5% pour le fonds de roulement).

VIII.2. PERFORMANCES ECONOMIQUES DU SECTEUR DE L'ELVAGE

VIII.2.1. PERFORMANCES MACROECONOMIQUES

La valeur ajoutée de l'élevage aux prix courants est passée de 236 milliards de francs CFA en 2008 à 243 milliards de francs CFA en 2009, soit une hausse de 3,2% contre 7,9% un an auparavant. Il a représenté 24,8% de la valeur ajoutée totale du secteur primaire contre 27,1% en 2008, soit un recul de 2,3 points, en liaison avec les dynamismes de l'agriculture (gain de 1,1 point) et des activités extractives (gain de (1,3 point). En outre, l'élevage a représenté en 2009, 3,9% du PIB aux prix courants, pratiquement le poids moyen sur la période 2004-2008. Sa contribution à la croissance du PIB de 2009 s'est élevée à 0,1% pour une contribution totale du secteur primaire de 1,9%.

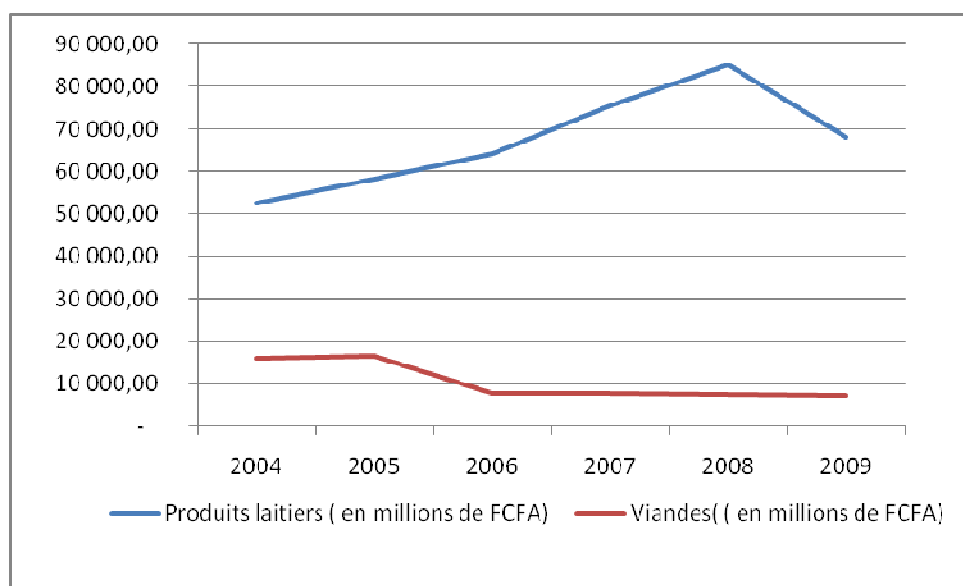
Graphique 8. 1 : Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'élevage entre 2004 et 2009



Source : ANSD. Comptes nationaux du Sénégal 2009

Ces résultats favorables de l'élevage se sont accompagnés d'une baisse des importations de viande et de produits laitiers. Les importations de viandes sont estimées à 7,324 milliards de FCFA en 2009 contre 7,473 milliards en 2008, soit un recul de 2%. Quant aux produits laitiers, leurs importations sont ressorties à 68,183 milliards en 2009 contre 85,249 milliards en 2008, représentant une chute de 20%. L'accroissement important de la production de viande et de lait en 2009, combiné avec les mesures de réduction des importations instaurées par les autorités ces dernières années, semblent constituer les facteurs explicatifs de cette régression.

Graphique 8. 2 : Evolution des importations de viandes et produits laitiers (en millions) entre 2004 et 2009



Source : ANSD. Comptes nationaux 2009

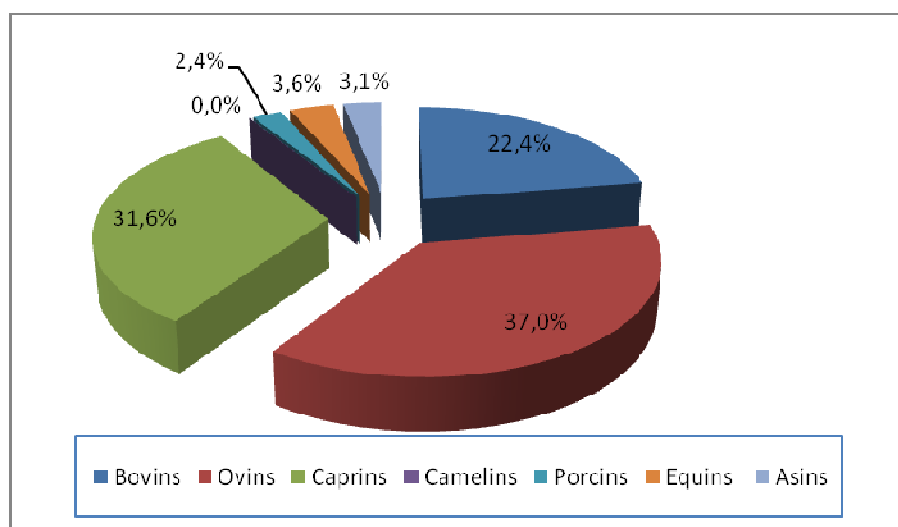
Les importations de volailles industrielles et d'œufs ont aussi suivi la même tendance avec des baisses respectives de 24% et 11,3% en 2009.

VIII.2.2. PERFORMANCES DU SECTEUR EN 2009

VIII.2.2.1. Le cheptel

Les effectifs du cheptel se sont établis à 14 554 328 têtes contre 14 235 175 têtes un an auparavant, soit une augmentation de 2,2%. Cette évolution est liée à l'accroissement des espèces les plus importantes en termes d'effectifs du bétail, à savoir les ovins (2,5%), les caprins (2,7%) et les bovins (1,6%). Au demeurant, le cheptel reste dominé par les ovins et les caprins qui concentrent plus de 66% des effectifs.

Graphique 8. 3 : Répartition du cheptel en 2009



Source : Direction de l'élevage /ANSD

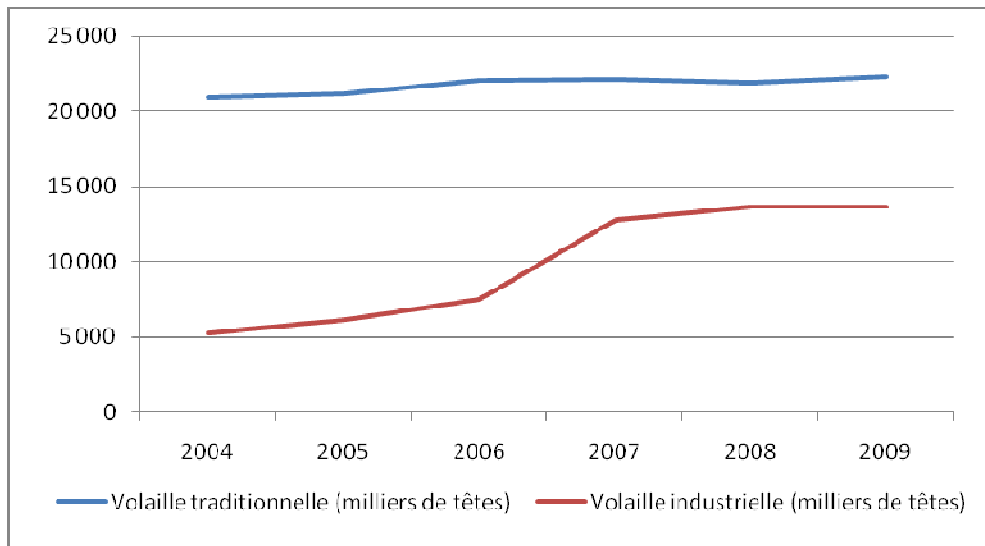
L'analyse de l'évolution des effectifs entre 2004 et 2009 laisse apparaître un taux de croissance moyen annuel de 2,2%. Les camelins ont, en moyenne sur la période sous revue, progressé de 3,3%. Les taux de croit des caprins et des ovins se sont établis respectivement à 2,7% et 2,6%. En revanche, les équins ne se sont accru que de 0,5% sur la période sous revue.

VIII.2.2.2. La volaille

Les effectifs de la filière avicole sont estimés à 35,935 millions de têtes contre 35,522 millions en 2008, soit un accroissement de 1,2%, sous l'effet principalement de l'augmentation de 1,9% des effectifs de la volaille traditionnelle. À l'instar de l'année 2008, la filière avicole reste dominée en termes d'effectifs par la volaille traditionnelle qui regroupe environ 62% des effectifs.

Sur la période 2004-2009, la volaille traditionnelle a progressé à un rythme lent par rapport à celui de la volaille industrielle. Ses effectifs sont passés de 20,960 millions en 2004 à 22,302 millions en 2009, correspondant à un taux de croissance annuel moyen de 1,2%. Ceux de la volaille industrielle ont vu leurs effectifs passer de 5, 285 millions de têtes en 2004 à 13,633 millions de têtes en 2009, soit un taux de croissance moyen annuel de 21 %. Toutefois, depuis 2008, les effectifs de la volaille industrielle ont stagné, en liaison essentiellement avec les mesures de réduction des importations de produits avicoles, adoptées par l'Etat, en vue de protéger ladite filière.

Graphique 8. 4 : Evolution des effectifs de la volaille entre 2004 et 2009



Source : Direction de l'Élevage et ANSD

Le nombre d'unités d'œufs s'est accru de 0,8 %, pour s'établir à 557,271 millions d'unités en 2009 contre 552,5 millions d'unités un an auparavant. Cette évolution découle des intempéries de l'hivernage 2008 qui ont fait baisser très sensiblement les performances des pondeuses et augmenter leur taux de mortalité.

Sur la période 2004 – 2009, la production d'œufs a, en moyenne, progressé annuellement de 7 %, du fait de la mesure de réductions des importations d'œufs adoptée en 2006 qui semble impulser une nouvelle dynamique à la filière locale.

VIII.2.2.3. La viande et le lait

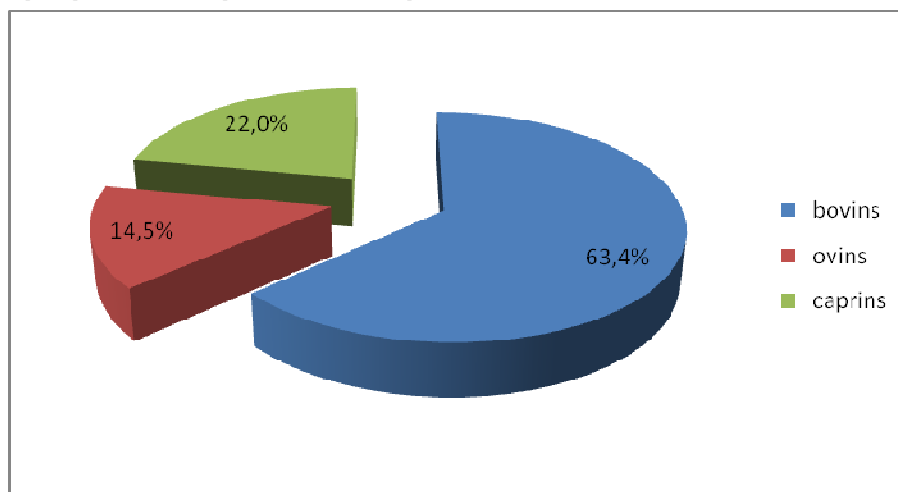
La production de viande s'est établie à 130 024 tonnes en 2009 contre 106 423 tonnes un an auparavant, soit un accroissement de 22,2%, imputable principalement à la hausse de 28,4% de la production de la viande de bovins qui représente 72,6% de la production totale, suivie de la viande d'ovins 14,1%. La viande de chameau et celle de porc ne représentent que 4%.

La production de lait, quant à elle, est estimée à 222,1 millions de litres en 2009 répartie comme suit :

- 63,4% de lait de vache ;
- 14,5% de lait d'ovins ;
- et 22% de lait de caprins.

Comparée à 2008, la production de lait a légèrement progressé (2%), du fait de l'augmentation relativement faible de celle de lait de vache (1,6%), de celle des ovins (2,5%) et des caprins (2,8%).

Graphique 8. 5 : Répartition de la production de lait de 2009



Source : Direction de l'élevage

VIII.2.2.4. Le miel et les peaux

La production de miel est estimée en 2009 à 71 655 litres contre 71 437 litres en 2008, soit une hausse de 0,31%. Cette faible progression résulte de la conservation des modes de collecte et de conditionnement encore artisanales.

La filière « cuirs et peaux » a réalisé en 2009 une production estimée à 5044 tonnes contre 4588 tonnes en 2008, soit un accroissement de 10%, poursuivant le dynamisme enclenché depuis 2007.

VIII.3. CONTRAINTES DU SECTEUR

Même si l'élevage recèle des potentialités énormes, comme l'attestent les objectifs de production de 400 millions de litres de lait et 435 000 tonnes de viande assignés par la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA) audit sous secteur, il n'en demeure pas moins que des contraintes réelles, souvent d'ordre technique, handicapent son développement. Il s'agit notamment, du caractère extensif de l'élevage, de sa dépendance vis-à-vis des pâturages naturels pour l'alimentation du bétail, de la dégradation progressive des écosystèmes pastoraux. En outre, la faiblesse de l'investissement public et privé susceptible de développer les infrastructures de base indispensables au développement de l'élevage (pistes de production, unité de transformation, etc. ...), conjuguée avec la persistance de

certaines maladies, l'insuffisance des moyens humains et logistiques des structures de mise en œuvre des projets et programmes et la non maîtrise des effectifs du cheptel, constituent également des facteurs qui freinent le développement de ce secteur.

Sur le plan législatif, le secteur souffre de l'inexistence d'un cadre juridique qui rend obligatoire l'identification du bétail. Ce dernier permettrait d'éradiquer le vol de bétail devenu un phénomène handicapant pour l'élevage.

Conclusion

La valeur ajoutée aux prix courants de l'élevage a progressé de 3,2%, maintenant le dynamisme d'amélioration enclenché au cours des dernières années à la faveur de la mise en œuvre de nouvelles orientations.

La mise en œuvre de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA) pourrait constituer, au regard des objectifs qu'elle a assignée au sous secteur de l'élevage, la stratégie susceptible d'accroître la valeur ajoutée du secteur et par ricochet, sa contribution à la création de richesses.